

COMMUNIQUE DE PRESSE

QUALITÉ DE L'AIR : L'ADEME ILE-DE-FRANCE DÉVOILE LES 4 LAURÉATS DE L'AMI « FEUILLE DE ROUTE POUR LA QUALITE DE L'AIR »

Le xx/06/2022

Malgré une amélioration de la qualité de l'air ces dernières années, qui témoignent de l'efficacité des actions engagées, les émissions de particules fines (PM10) et d'oxyde d'azote (NOx) en Ile-de-France restent au-dessus des recommandations de l'Organisation Mondiale la Santé (OMS) et en dépassement des émissions réglementaires lui valant une condamnation tant sur le plan national qu'au niveau européen sur ces deux mêmes polluants. Dans ce contexte, la direction régionale de ADEME Ile-de-France a lancé depuis 2019 un appel à manifestation d'intérêt « Feuille de route pour la qualité de l'air ». Il a pour ambition d'accompagner la mise en place d'actions structurantes en faveur de la réduction de la pollution de l'air extérieur afin de réduire l'exposition de la population francilienne, principalement dans la zone sensible. L'ADEME Ile-de-France dévoile ce jour, en amont de la journée mondiale de l'environnement, les lauréats de sa 6^{ème} et dernière édition. Les 4 lauréats bénéficieront d'un accompagnement stratégique et financier.

Chiffres clé de la qualité de l'air en Ile-de-France 2021 (Source : AirParif 2021)

- **11 jours d'épisodes de pollution**, aux PM₁₀ (10 jours) ou à l'ozone en été (1 jour)
- **60 000 Franciliens exposés à des dépassements des valeurs limites** réglementaires pour le dioxyde d'azote NO₂ (principalement le long des axes de circulation)

Un appel à manifestation pour améliorer la qualité de l'air en Ile-de-France

Cet AMI vise à amplifier les actions des collectivités et associations pour améliorer la qualité de l'air et ainsi répondre aux objectifs européens, tout en ayant une attention particulière sur l'impact, le caractère opérationnel, et la prise en compte de l'équité sociale des mesures déployées. **Depuis le lancement de cet AMI, ce sont plus de 21 projets qui ont bénéficié du regard expert de l'ADEME ainsi que d'un soutien financier d'un montant de 2,3 M€**

Les 4 projets lauréats (par ordre de dépôt de dossier)

- **Projet « Déploiement du réseau SoliCycle via l'accompagnement des territoires à la mise en place de leur politique de mobilité durable et inclusive »**
Porteur de projets : *ETUDES ET CHANTIERS IDF*

L'action présentée vise le changement d'échelle du projet SoliCycle, réseau d'Ateliers Vélo Solidaires, dont la mission est d'œuvrer à une mobilité durable et inclusive sur les territoires. Le champ d'action de SoliCycle est varié : Ateliers Chantiers d'Insertion cycle et réemploi, actions de formation, études et conseils pour les collectivités, projets visant l'inclusion via les mobilités, services vélos en entreprises, accompagnement de porteurs de projet d'atelier vélo solidaire. **Plus précisément, il s'agit pour SoliCycle de développer son réseau via la création de nouveaux ateliers**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

